



Le 25 août 2016

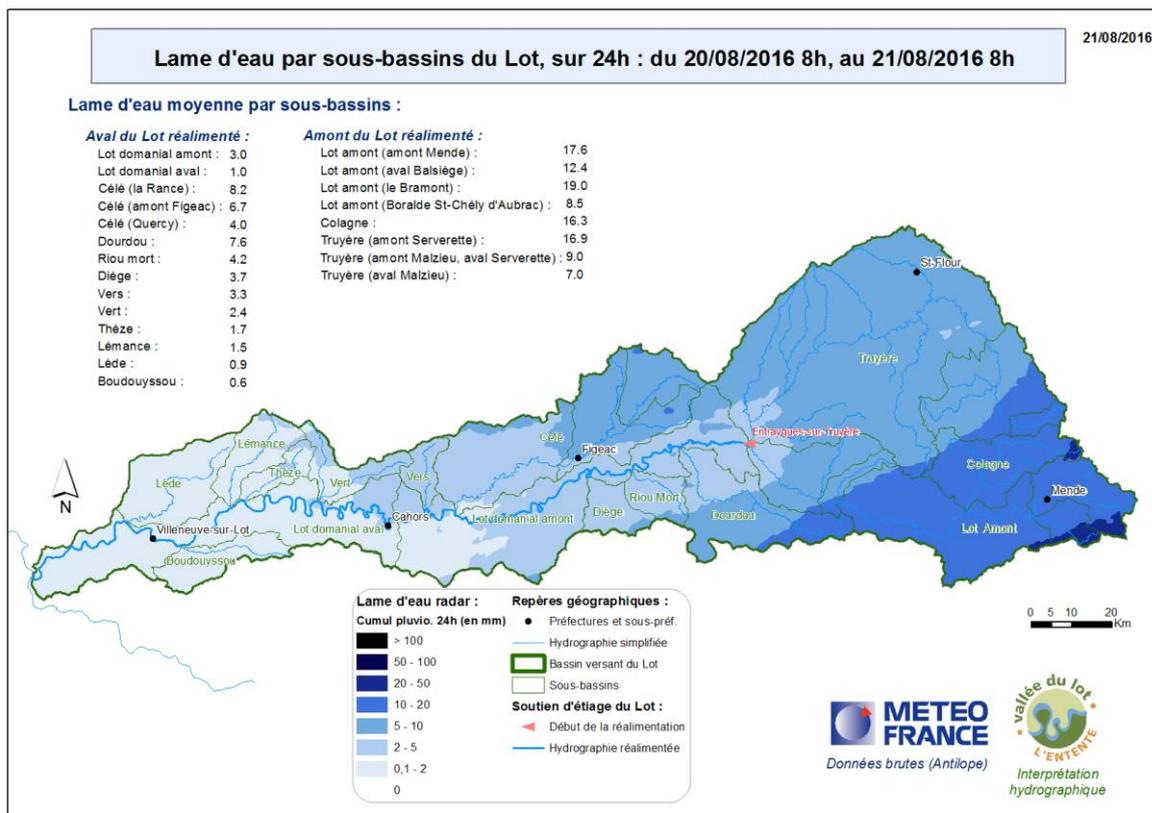
## - Suivi de l'étiage 2016 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°09

La campagne 2016 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté le vendredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (28<sup>e</sup> campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous les consignes\* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 20 au 21 août 2016

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



## Constats et commentaires :

### Pluviométrie sur le bassin :

Une semaine très chaude et ensoleillée, avec des nuits relativement fraîches. Quelques pluies ont été enregistrées entre le 19 et le 21 août, localisées principalement sur l'amont du bassin versant.

La tendance est à la poursuite d'un temps **chaud** avec de possibles **orages samedi**. Puis retour à un temps **chaud et ensoleillé**.

### Hydrologie du bassin :

Malgré des pluies qui permettent de soulager très localement la situation, les débits de l'ensemble des cours d'eau fléchissent. 6 stations du bassin ont vu leurs débits seuils franchis cette semaine (dont 2 ont vu le DCR franchi).

#### Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet etiage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2016 (en m<sup>3</sup>/s) :

Station	P.	19 Aoû	20 Aoû	21 Aoû	22 Aoû	23 Aoû	24 Aoû	+ ↕
<b>LOT AMONT :</b>								
Mende [aval]		0.47	0.7	0.8	0.6	0.5	-	
<b>TRUYERE :</b>								
Oradour [Pont-de-Rochebrune]		0.11	0.2	0.15	0.11	0.1	0.09	
<b>LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :</b>								
Conques		0.33	0.4	0.5	0.4	0.5	0.24	
Viviez [2]		0.12	0.3	0.13	0.13	0.14	0.11	
<b>LOT AVAL CAHORS :</b>								
Boussac		0.08	0.09	0.09	0.09	0.09	0.08	
Casseneuil		0.13	0.1	0.11	0.1	0.1	0.12	
<b>GARONNE :</b>								
Tonneins		103	112	136	131	119	117	

#### LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

A noter la remontée des débits sur la Garonne aux stations de Lamagistère et Tonneins.

*Indisponibilité de la cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot au 24/08/2016 en raison d'un problème technique sur le site <http://laviedelariviere.bassindulot.fr>*

### Arrêtés de limitation des prélèvements : (TE = Tours d'eau)

Dans le 47 : Arrêté du 16 août 2016

Niveau 1 : -30% pour le bassin Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour les affluents de la Lède

Niveau 1 : TE -30% pour le bassin de la Thèze

Niveau 2 : -50% pour le bassin du Boudouyssou-Tancanne NON réalimenté



#### Dans le 46 : Arrêté du 18 août 2016

- Niveau 1 : -30% pour le Bervezou, Saint-Perdoux, Veyre et affluents
- Niveau 1 : -30% pour la Sagne
- Niveau 1 : TE -30% pour la Thèze
- Niveau 3 : -100% pour le Vert amont sauf cultures dérogatoires (-50%)
- Niveau 3 : -100% pour les affluents du Lot NON réalimentés sauf cultures dérogatoires (-50%)

#### Dans le 12 : Arrêté du 8 août 2016

- Niveau 2 : TE de niveau 2 pour les bassins de la Diège et du Dourdou de Conques

#### Dans le 48 : Arrêté du 19 août 2016

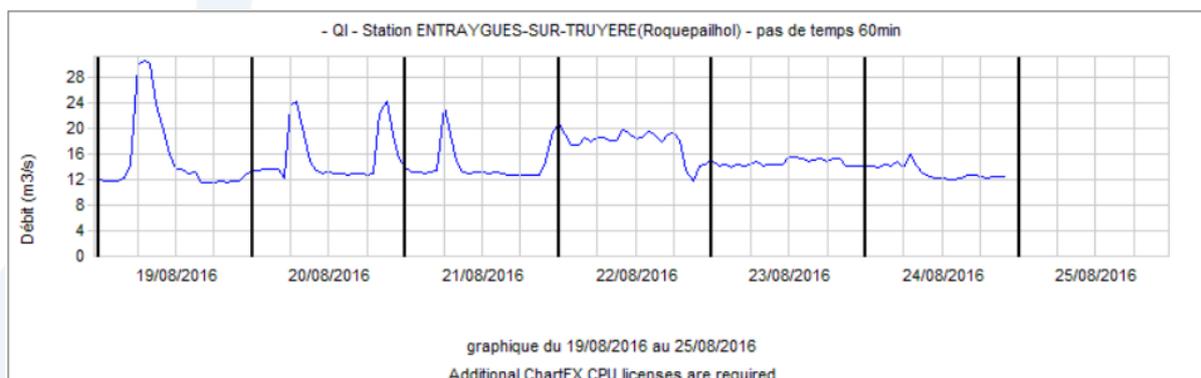
- Niveau Vigilance : Bassins du Bramont, Colagne et Truyère
- Niveau 1 : Alerte : Cours d'eau Colagne, bassin du Lot

#### Dans le 15 : Arrêté du 4 août 2016

- Niveau 1 : Alerte : Bassins de la Truyère amont

### **Variations de débits sur le Lot réalimenté :**

Cette semaine, l'activité hydroélectrique fut relativement faible à l'amont d'Entraygues. Le débit enregistré est resté à la hauteur de la consigne à plusieurs reprises.



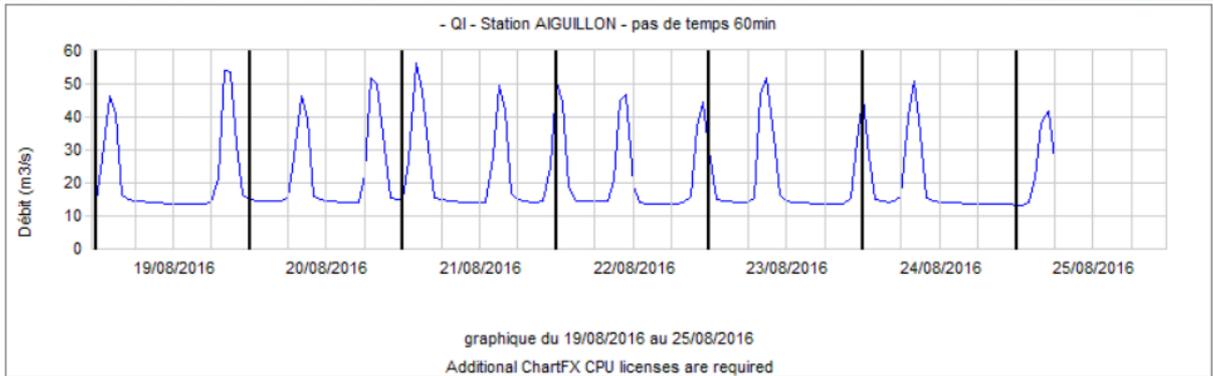
Graphique des variations de débits enregistrés à Entraygues (12)  
durant la semaine du 19 au 25 août 2016

Source : [site du Serveur Producteur des DREAL](#)

Cependant, des amplitudes importantes de débits ont été enregistrées notamment aux stations de Faycelles, Coutet et Aiguillon avec de possibles franchissements de seuils.

**Une vigilance est demandée à l'ensemble des centrales hydroélectriques.**

**L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en vigueur depuis le 9 août 2016 jusqu'au 31 octobre 2016.**



Graphique des variations de débits enregistrés à Aiguillon (47)  
durant la semaine du 19 au 25 août 2016  
*Source : site du Serveur Producteur des DREAL*

### **Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :**

Les niveaux de remplissage des retenues sont toujours hauts pour la saison mais en **légère baisse** par rapport à la semaine pour l'ensemble des 4 barrages participants au soutien d'étiage. Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.

### **Besoins en eaux :**

Avec les conditions climatiques actuellement l'évapotranspiration est importante et certaines cultures sont encore dans leurs stades critiques. Les prélèvements en eau restent conséquents.

La population touristique reste importante sur l'ensemble du bassin versant.

### **Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot Amont :**

Le soutien d'étiage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté le 9 août. Depuis le 18/08 les lâchers sont de 100 l/s.

### **Consigne de soutien d'étiage :**

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 12 m<sup>3</sup>/s à Entraygues-sur-Truyère.

### **Bilan des décomptes au 24 août 2016 :**

Droits conventionnels acquis : 9,4 Mm<sup>3</sup>

Volumes déstockés cumulés pour le soutien d'étiage : 1,7 Mm<sup>3</sup>

### **Prochain bulletin : jeudi 1 septembre 2016**

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, [c.noyer@valleedulot.com](mailto:c.noyer@valleedulot.com)

Les modalités techniques du soutien d'étiage évoluent dès cette année avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces nouvelles modalités permettront de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.



## Précisions & glossaire :

\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



## Bulletin d'information de l'Entente Lot du 25/08/2016 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m<sup>3</sup>/s) :

	Jeudi 18-août-16	Vendredi 19-août-16	Samedi 20-août-16	Dimanche 21-août-16	Lundi 22-août-16	Mardi 23-août-16	Mercredi 24-août-16	Jeudi 25-août-16	Vendredi 26-août-16	Samedi 27-août-16	Dimanche 28-août-16	Lundi 29-août-16	Mardi 30-août-16
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	Consigne 12	12	12	12	Consigne 12	12	12	Consigne 12	12	12	12	12	
QNR à Entraygues*	12,1	11,4	13,1	15,4	13,5	11,5	10,2						
Entraygues-aval (12)	14,0	14,4	15,5	15,5	14,1	17,8	14,7						
Faycelles (46-12)	19,8	18,5	21,2	17,2	19,1	22,0	19,3						
Cahors-Lacombe (46)	18,5	20,4	21,6	20,6	20,5	21,8	19,6						
Cahors (EDF) (46)	16,7	18,0	19,1	18,5	18,1	19,0	17,1						
Coutet (EDF) (47)	19,5	18,9	20,7	22,5	22,4	21,1	21,3						
Aiguillon (47) **	17,1	21,6	21,5	22,2	22,4	19,7	19,9						

Source : DREAL Occitanie / EDF

**QNR à Entraygues\*** Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

\*\* Alerte : Nouvelle courbe de tarage depuis le 18/08

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 28 derniers jours (en m)
Grandval	25-août	729,65	+3,65	-0,38	-1,98
Sarrans	25-août	639,77	+9,77	-0,14	-0,48
Maury	25-août	585,48	+1,98	-0,37	-0,46
Castelnaud	25-août	413,06	+2,56	-0,22	-0,71

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>

Entente Interdépartementale du bassin du Lot – EPTB Lot –

[www.bassindulot.fr](http://www.bassindulot.fr)



22/08/2016



25/08/2016

## Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

## Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES  
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **16**

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES  
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **17**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

( **DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**MARDI 23 AOUT** 2016, 00 h 00

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m3/s

( **DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**VENDREDI 26 AOUT** 2016, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **VENDREDI 26 AOUT** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **MARDI 30 AOUT** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER  
Chargée du soutien des étiages  
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Cécile NOYER  
Chargée du soutien des étiages  
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50  
Fax 04 71 48 82 90  
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50  
Fax 04 71 48 82 90  
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE